

E-santé & télésuivi de maladies chroniques

ORKYN' déploie son offre dans l'insuffisance respiratoire chronique

- création d'une cellule experte d'infirmiers
- intégration au sein de l'expérimentation lancée par l'Assurance Maladie

Prestataire de santé à domicile de référence (activité d'Air Liquide Healthcare), ORKYN' se positionne comme pionnier du télésuivi en ventilation pour les patients insuffisants respiratoires chroniques. Avec la création d'une cellule experte d'infirmiers pour analyser les données des patients, gérer les alertes et suivre l'efficacité du traitement en temps réel, ORKYN' entend renforcer l'accompagnement du patient dès l'initiation du traitement, améliorer son traitement et sa qualité de vie.

Le patient qui souffre d'insuffisance respiratoire est un patient anxieux, en quête d'assurance permanente sur l'efficacité de son traitement et l'évolution de sa maladie. Grâce au télésuivi et à l'analyse des données transmises par son dispositif médical qu'il utilise quotidiennement pour mieux respirer, le patient se sent rassuré. En effet, chaque jour, les infirmiers de la cellule experte ORKYN' relèvent toute dérive au traitement et contactent le patient pour lui signaler, voir avec lui les modifications à apporter dans l'utilisation de son dispositif, répondre à ses questions et lui donner les clés de réussite de son traitement. Au-delà de la réactivité sur l'accompagnement du patient, le télésuivi évite des infections pulmonaires et leurs corollaires, les hospitalisations. Prestataire de santé à domicile de référence, ORKYN' est le seul à proposer cette organisation de télésuivi. Il innove et renforce l'accompagnement des patients pour leur assurer une meilleure efficacité de leur traitement.

Les patients insuffisants respiratoires chroniques traités par ventilation, environ 60 000¹ en France, souffrent principalement de BPCO (Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive, appelée aussi maladie du fumeur) ou de SOH (syndrome Obésité-hypoventilation). Dans ces pathologies, le système respiratoire n'est plus capable d'apporter suffisamment d'oxygène et d'éliminer correctement le gaz carbonique. Le traitement repose donc sur un ventilateur générant un débit d'air, lequel va être inspiré à travers un masque appliqué sur le nez : ventilation non invasive (VNI). L'efficacité de ce traitement est éprouvée : il stabilise la pathologie et redonne une qualité de vie permettant d'avoir des activités.

¹ <http://bpc0.ffaair.org/>



Le patient est ainsi plus autonome dans sa vie au quotidien et surtout, prolonge son espérance de vie. L'ajout du télésuivi à ce traitement efficace est un bénéfice supplémentaire pour le patient.

Pour mesurer l'efficacité d'un télésuivi, une analyse a été réalisée sur plus de 100 patients. Deux fois plus de patients ont poursuivi leur traitement après 5 mois grâce au télésuivi. De plus, grâce aux alertes, le nombre de rechutes et d'hospitalisations a diminué.

Un développement en collaboration avec des pneumologues

La mise en place du télésuivi renforce l'accompagnement des patients, leur observance au traitement et leur assure d'avoir un traitement efficace avec une limitation des risques d'hospitalisation. ORKYN' a débuté une réflexion dès 2014 avec un collège de pneumologues pour développer une prestation de télésuivi pour les patients insuffisants respiratoires chroniques. Travaillant sur les données de santé remontées en temps réel par le dispositif médical, un algorithme d'alertes spécifique à la ventilation a été développé pour identifier les dérives au traitement (alertes techniques, d'observance ou lié à un événement médical). Ces dérives sont signalées à l'équipe experte télésuivi ventilation d'ORKYN'.

« Ce suivi en temps réel de l'efficacité au traitement par ventilation rend possible la bonne intervention au bon moment pour accompagner au mieux le patient à son domicile. Pour arriver à cette qualité de prestation, ORKYN' s'est d'abord entouré de pneumologues experts pour définir un algorithme spécifique à la ventilation non invasive et a mis en place un nouveau protocole de prise en charge pour les patients télésuivis s'appuyant sur une nouvelle organisation composée d'une part d'une cellule d'infirmiers experts dédiée au télésuivi et d'autre part d'intervenants référents au domicile du patient. Nous agissons en parfaite coordination avec le médecin prescripteur », conclut Anne-Claire de Clerck, directrice de l'activité respiratoire d'ORKYN'.

En 2018, ORKYN' propose à tous les nouveaux patients insuffisants respiratoires l'offre de télémédecine de façon systématique.

ORKYN' : prestataire de santé à domicile inscrit pour l'expérimentation lancée par l'Assurance Maladie concernant le télésuivi des maladies chroniques

L'analyse des données médicales des patients alors qu'ils sont chez eux est considérée aujourd'hui comme un levier d'efficacité thérapeutique pour les professionnels de santé et d'économie de santé pour l'Assurance Maladie. Pionnier en télémédecine avec un déploiement dès 2013 de solutions dans l'apnée du sommeil (plus de 70 000 patients télésuivis aujourd'hui), ORKYN' a décidé en 2018 de déployer son offre en ventilation dans l'insuffisance respiratoire et il devient le premier prestataire de santé à domicile à s'inscrire dans l'expérimentation lancée par l'Assurance Maladie pour analyser l'impact de la télémédecine dans la prise en charge de ces patients. Dès le mois de mai, les conventions avec les sites pilotes hospitaliers vont être signées pour commencer l'inclusion des patients.

A propos d'ORKYN'

Pionnier depuis 35 ans, ORKYN' est le prestataire de santé à domicile de référence par sa gamme unique de prestations et d'équipements au service des personnes souffrant d'une maladie chronique ou en situation de dépendance. Nos domaines d'expertise sont la pneumologie et les troubles du sommeil, la diabétologie, la neurologie et la maladie de Parkinson, la nutrition, la perfusion et l'équipement médical du maintien à domicile. L'ensemble des collaborateurs d'ORKYN' travaillent en concertation avec les professionnels de santé de la ville et de l'hôpital pour assurer une prise en charge personnalisée et accompagner chaque personne dans son parcours de vie. Ils sont animés par la même mission : développer l'autonomie.

A propos de l'activité Santé à domicile d'Air Liquide

Air Liquide, 1er acteur européen dans la santé à domicile, prend en charge, sur prescription médicale, des patients souffrant de maladies chroniques, telles que la BPCO (Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive), l'apnée du sommeil et le diabète. Cette activité se développe, en complément des soins hospitaliers, au domicile du patient car elle permet une meilleure qualité de vie et une réduction des coûts de traitements. L'activité Santé à domicile représente 45 % du chiffre d'affaires 2017 de l'activité Santé d'Air Liquide.

Contacts presse

Directrice Communication ORKYN'

Céline Rouaud, celine.rouaud@orkyn.fr - 01 49 69 82 53 / 06 21 48 01 87

Relations presse / Agence PRPA :

Anne Pezet, anne.pezet@prpa.fr - 01 46 99 69 60 / 06 87 59 03 88

Roxane Demanet, roxane.demanet@prpa.fr - 01 46 99 69 62 / 06 15 11 61 10

